

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur  
Mairie de Rosnay l' hôpital  
rue dulong, 10500 Rosnay l' hôpital

objet : avis d'enquête publique  
projet photovoltaïque flottant par :  
SASU ROSNAY FLOTTANT SOLAIRE

Monsieur le commissaire enquêteur, par ce courrier la société de pêche des carrières de Rosnay l' hôpital souhaite donner son avis concernant la demande de permis de construire et à la demande de dérogation à l'interdiction d'altération des habitats d'espèces protégées en vue de l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante par la SASU ROSNAY FLOTTANT SOLAIRE .

La société de pêche relève que ce projet serait mené à titre expérimentale, dans le mémoire en réponse MRAE il est évoqué qu'il existe un impact « faible » sur le milieu piscicole, il est aussi évoqué : « **il est très difficile de prédire l'évolution du à l'impact du à l'ombrage et de la modification du microclimat sur le phytoplancton** »

L'Ae recommande de rechercher et présenter des retours d'expérience de centrales photovoltaïques flottantes qui pourraient attester de l'absence d'impact sur le milieu piscicole et de préciser les conditions de gestion des populations de poissons. (**le retour d'expérience sur d'autres centrales solaire flottante est basé sur des « affirmations non étayées »**)

Compte tenu du peu de recul que nous avons sur l'impact des centrales solaires flottantes et des incertitudes les concernant, le CSPRN appelle à une grande prudence et suggère l'attente de retours d'expérience des installations déjà effectives sur le territoire national. L'avis pour ce projet est donc défavorable

L'ARS recommande de prendre des précautions en cas d'incendie des panneaux ! L'impact d'un tel scénario serait à coût sur catastrophique .

Le parc naturel régional de la forêt d'orient donne un avis défavorable d'autres projets de centrale PV flottante se développent dans cette partie du territoire qui plus est sur la commune de Rosnay-l'Hôpital. **Les prévisions énoncées pour réduire l'impact sur le déplacement des individus sur d'autres plans d'eau ne peuvent donc pas être assurées.** Les impacts de ce type d'installation sont par ailleurs aujourd'hui très mal connus.

Conclusion :

**La société de pêche de la carrière de Rosnay l' hôpital donne un avis défavorable à ce projet .**

Ce projet présente beaucoup d'interrogations concernant l'impact qu'il pourrait avoir sur le milieu piscicole déjà fragilisé ces dernières années dû au changement climatique, dans les avis il est démontré qu'il n'y a pas de recul sur de tels installations.

Veillez trouver Mr le commissaire enquêteur, nos sincères salutations

Le Président,